

info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Avril 2022 / N°94



www.ondres.fr



À LA UNE

La plage d'Ondres obtient la marque qualité tourisme (page 07)

Des ateliers numériques itinérants ! (page 09)

Dossier : Le budget communal (pages 13 à 17)

Info Jeunes : le pass Culture désormais accessible à partir de 15 ans (page 18)

Michel Darriet : hommage à un grand homme (page 26)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Avril 2022 / N°94

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Gestion durable à Ondres : quand les idées prennent vie
Le projet de toute une vie
Un chantier citoyen pour débarrasser la plage de ses déchets plastiques

05. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 20 janvier 2022
Les délibérations du Conseil municipal du 10 février 2022
La plage d'Ondres obtient la marque qualité tourisme
Ondrais ou Ondrien ?
Cartes électorales : erratum
Pour vos documents d'identité, rendez-vous à Tarnos
Il fait bon vivre à Ondres
Fin de saison pour les réunions publiques
Du côté des Sages : plan plage et patrimoine
Allez à Bayonne en bus à partir de cet été
Rentrée 2022 : inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire

09. Communauté de communes

Des ateliers numériques itinérants !
Récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin
Promouvoir un habitat de qualité
Fêter le printemps à vélo !

10. Économie

Cabinet de soins NaTao : votre bioénergéticienne, kinésiologue, shiatsu-ki et formatrice
David Vidal vous accompagne dans votre projet immobilier
Fred'O Jardins, pour l'entretien de vos extérieurs
Un atelier culinaire chez vous avec Isabelle
Patricia et le magnétisme, quand tout est question d'équilibre

12. Expression politique

Expression des groupes politiques

13. Dossier : « Le budget communal »

Éditorial
Rétrospective : le budget 2021
Les projets qui se précisent en 2022
Le budget 2022 en détail

18. Jeunesse et sports

La MDJ affiche complet pour les vacances !
Expressions urbaines : un franc succès
Info Jeunes : le pass Culture désormais accessible à partir de 15 ans
Un conseil des jeunes qui ne chôme pas
FIFE 2022 : sensibiliser à tous les âges
En images...

20. Solidarités

Le CCAS fait sa tournée au printemps
Donner à ceux qui n'ont pas notre chance
Changement d'horaires pour la navette solidaire
CCAS et solidarités : votre mémo

21. Agenda

L'agenda d'avril à juin 2022
Ben. clôture la saison culturelle le 13 mai

22. Culture

Février sous le signe du rap
Que reste-t-il des « Regards de femmes » ?
Coups de cœur des bibliothécaires
Un printemps numérique à la ludo-bibliothèque
Vous prendrez bien un dernier vers ?

24. Vie locale

AAPPMA les pescadous des lacs
Association des parents d'élèves
Les Bergers du Seignanx sous l'œil de la caméra
Les Z'attachants sur les planches
Du neuf au Théâtre Chrysalide
Les échos de L'US Larrendart
Le billet du FEPO
Michel Darriet : hommage à un grand homme

27. Informations pratiques

Info conso de la CSF - litiges bancaires : saisir un médiateur
Modes de garde à Ondres
Cybersécurité : restez vigilant

28. L'actualité ondraise en images !



Directrice de la publication : Éva Belin. **Chargée de communication :** Joana Salvado. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises. **Maquette et impression :** Groupe Le nouvel R. **Distribution :** DG Distribution, Tarnos. Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. Dépôt légal : à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Vive le printemps à Ondres !

Après les levées de nombreuses restrictions sanitaires, quel bonheur de pouvoir nous rassembler à nouveau et de voir vos visages lors des événements culturels et lors de vos visites en mairie ! Si le COVID n'a pas disparu et que de nombreux autres sujets assombrissent l'actualité, nous sommes heureux de pouvoir entrevoir un printemps animé à Ondres et le retour de manifestations traditionnelles.

Il n'y a pas de mot pour décrire la crise internationale actuelle et nos pensées accompagnent assurément toutes les populations impactées par la guerre, qui doit cesser au plus tôt !

Nous n'en oublions bien évidemment pas les Ondrais, et nous nous mobilisons pour continuer de vous proposer des services et de l'information de qualité, dans un cadre préservé ; une volonté d'ailleurs reconnue à plusieurs niveaux. En effet, notre plage, auditée au cours de la saison dernière, a obtenu la marque Qualité Tourisme™, garante d'un accueil, d'une sécurité et d'une information de qualité. Ondres se place également troisième du département dans le classement des villes et villages de France où il fait bon vivre, établi par l'association éponyme.

Les projets structurants qui commenceront à prendre forme en 2022 ne pourront qu'améliorer ce classement à l'avenir. Le dossier central de ce numéro s'articule d'ailleurs autour du budget communal, dont ces projets forment la colonne vertébrale.

Les élus ont d'ailleurs souhaité reprendre dès que cela a été possible la série de réunions publiques qui nous permettent de venir à votre rencontre pour échanger avec vous sur la mise en œuvre du projet pour lequel vous nous avez fait confiance. Nous savons les Ondrais friands de ces rendez-vous que vous retrouverez dans la rubrique « Mairie » de ce magazine.

Mais le printemps qui arrive est aussi annonciateur de la reprise, enfin, de nos traditionnels événements municipaux ; le Carnaval du centre de loisirs a ouvert le bal pour le bonheur des petits et des grands.

La saison culturelle, quant à elle, se poursuit et nous serions heureux de la clôturer avec vous, le 13 mai prochain pour le concert de Ben. (L'oncle soul), à la salle Capranie.

Espérons que ces événements signeront le début d'une série de manifestations printanières et estivales qui nous ont tant manqué pendant la crise sanitaire !

Que ce printemps marque le renouveau, renouveau pour la ville avec ses projets tournés vers l'avenir, renouveau pour les Ondraises et les Ondrais avec une reprise de l'animation et de la vie culturelle que l'on espère exemptes de toute restriction pour longtemps.

Éva BELIN

Maire d'Ondres

*Vice-présidente du Conseil
départemental des Landes*

GESTION DURABLE À ONDRES : QUAND LES IDÉES PRENNENT VIE

Comme annoncé dans le dernier numéro, les projets menés par la municipalité en termes de biodiversité et d'écogestion de la ville prennent forme en ce début de printemps.

La révision des zones de tontes est appliquée depuis ce début de saison. Elle permet un passage moins fréquent et plus adapté des services techniques et, ainsi, une diminution des déchets et des émissions de gaz à effet de serre. Grâce à cette réorganisation, la ville peut se permettre de ne plus faire appel à des prestataires externes pour ces missions.

D'autre part, les prairies et jachères fleuries prévues sur l'espace public ont été plantées

il y a peu. Aux zones pressenties se sont ajoutées les entre-tombes du cimetière. Les élus et agents en charge du projet en ont profité pour initier au semis et à l'entretien de ces massifs les particuliers qui ont souhaité participer à l'aventure. Chacun recevra ensuite la visite des services municipaux pour lui remettre le mélange de graines choisi pour le terrain et échanger autour des bonnes pratiques à avoir.

Construit par les agents des services techniques dans nos ateliers courant mars, le pigeonnier a pris place très récemment en cœur de ville. Pour rappel, le fait de proposer un abri dédié aux pigeons permet une régulation douce de l'espèce, en retirant



manuellement une partie des œufs pondus. L'écopâturage annoncé aux abords de l'école élémentaire a également été mis en place il y a peu, plus de détails dans l'article dédié ci-dessous. ■

LE PROJET DE TOUTE UNE VIE

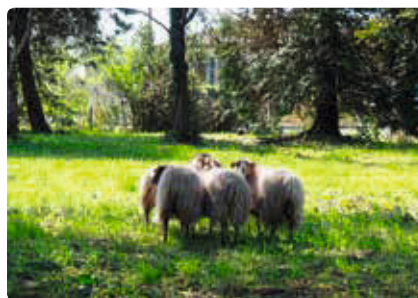
Cela fait maintenant 7 ans que l'idée a germé dans l'esprit de Florent et Loëva. Originaires respectivement du nord-est et du sud-est de la France, tous deux souhaitent monter un élevage de brebis laitières, pour confectonner du fromage de façon artisanale et en vivre, avec leurs quatre enfants. Mais ce genre d'objectif ne s'atteint pas en un jour ! Arrivés dans la région en 2018, Florent passe

d'abord un diplôme agricole. La famille se met ensuite à la recherche d'un terrain pour mener à bien son projet, ce qui n'est pas une mince affaire dans le sud des Landes ! C'est pourquoi ils ont sollicité le centre permanent d'initiatives pour l'environnement, pour les aider à monter leur ferme, baptisée « Lou Libeco ».

C'est d'ailleurs le CPIE qui a mis en relation la mairie d'Ondres et les jeunes agriculteurs, qui souhaitent, en complément de leur activité laitière, faire de la préservation de races locales et rustiques. En effet, ces dernières, souvent peu rentables pour les élevages, se font de plus en plus rares et oubliées. L'écopâturage est l'occasion

parfaite d'allier entretien respectueux d'une parcelle et valorisation d'espèces. Florent et Loëva ont déjà installé 4 brebis landaises sur le terrain mais ne comptent pas s'arrêter là : chèvres des Pyrénées, poneys landais, vaches marines et autres animaux locaux devraient les rejoindre au fil du temps. Une bonne façon de sensibiliser le public, et notamment les enfants, à la conservation de la biodiversité et à un élevage respectueux de l'environnement. Des ateliers pédagogiques seront proposés aux petits Ondrais, mais pas seulement ! Et côté activités, ce n'est pas l'inspiration qui manque : la ferme devrait se diversifier encore au fil des années. En effet, Loëva compte aussi, à moyen terme, travailler la laine des brebis, afin de produire literie et/ou vêtements.

Ondres est fière que les premiers animaux de la ferme Lou Libeco s'établissent sur son territoire, cependant, la famille est toujours en quête d'un terrain, idéalement à Saint-Martin-de-Seignanx. Aussi, n'hésitez pas à contacter Florent si vous avez une parcelle ou une information qui pourrait les intéresser : 06 50 12 64 21. ■



UN CHANTIER CITOYEN POUR DÉBARRASSER LA PLAGE DE SES DÉCHETS PLASTIQUES

Ce n'est pas nouveau, les déchets rejetés par l'océan ou abandonnés par les promeneurs défigurent nos plages et polluent les eaux et les sols. Aussi, l'association Wings

of the Ocean, qui œuvre à la dépollution les océans et à la sensibilisation sur les conséquences des déchets plastiques en mer, organise le 5 juin prochain un chantier

citoyen de ramassage des déchets à la plage d'Ondres. Pour participer, rendez-vous à la plage à 14h, dimanche 5 juin. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022

Lors de ce conseil, les élus ont pris, entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Recul du trait de côte – consultation départementale des Communes

Madame la Préfète des Landes nous a adressé un courrier en date du 7 décembre 2021, nous informant de l'application de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021, et de la possibilité pour la Commune d'ONDRES d'y participer.

Ainsi, conformément au Code de l'environnement, les Communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral sont identifiées dans une liste fixée par décret.

La participation de la Commune à cette liste nous permettrait de bénéficier des procédures et dispositifs prévus par cette loi, notamment l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires par les vendeurs ou bailleurs de biens situés dans les zones exposées au recul du trait de côte. M^{me} Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération en date du 8 avril 2021 engageant l'étude Plan Plage, afin d'anticiper le recul du trait de côte et d'aménager le secteur plage de la Commune.



Il convient également de rappeler que, depuis les années 1900, la côte ondraise a particulièrement reculé et donné lieu à plusieurs effondrements de bâti et que plusieurs constructions sont actuellement menacées.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal de solliciter l'intégration de la Commune d'ONDRES à la liste suscitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

DEMANDE l'intégration de la Commune d'ONDRES à la liste des communes concernées par le recul du trait de côte.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires y afférents. ■

2 Motion contre le choix gouvernemental de fermer le service des impôts de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx aux particuliers

Le 3 janvier 2022, les maires du canton du Seignanx ont été informés par un courrier de Monsieur l'Administrateur général des Finances publiques qu'« à compter du 1^{er} janvier 2022, la direction départementale des Finances publiques des Landes transférerait au service des impôts des particuliers de Dax le recouvrement de l'impôt assuré jusqu'à présent par la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx ».

Représentant la population ondraise et ses intérêts, les élus d'Ondres, réunis ce jour, en conseil municipal, expriment par ce texte leur vif mécontentement quant à cette décision.

Nos concitoyens attendent légitimement un service public performant et se sont largement mobilisés ces dernières années en ce sens ; ainsi des mouvements sociaux sans

précédents ont vu le jour (Gilets Jaunes, agents de la SNCF, personnels de santé ou encore de l'éducation) se heurtant à l'ignorance du Gouvernement.

Pire encore, ce Gouvernement poursuit sans trembler la réduction des moyens et champs d'action des principaux services publics de proximité, tous secteurs confondus.

La fermeture au public de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx s'ajoute à la trop longue liste des services d'accueil de proximité au public qui ont déjà fermé ou réduit leur activité, ici dans le Seignanx, comme ailleurs en France.

Pour rappel : suppression de 2 bureaux de La Poste à Tarnos, diminution des plages horaires d'accès au public et des services rendus par le bureau de La Poste d'Ondres ou encore réduction drastique des plages horaires d'accès au public des antennes de la CPAM et de la CAF de Tarnos.

Ces politiques de la terre brûlée sont bien l'incarnation d'un vrai choix de société, une

société libérale visant à réduire le plus possible la part de la richesse créée affectée aux biens communs pour alimenter toujours plus les dividendes des actionnaires.

Selon les informations reçues récemment, la fermeture de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx au public permettrait à l'administration fiscale de « concentrer ses efforts sur la gestion des budgets des collectivités locales ». Avec des réductions de personnels incessantes, qui peut sérieusement croire cette promesse ?

Nous ne sommes pas dupes ! Le démantèlement définitif de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx est bel et bien programmé et nous ne nous résignons pas à cet état de fait.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

APPROUVE les termes de la motion présentée par Madame le Maire. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2022

Lors de ce conseil, les élus ont pris, entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Stratégie foncière - définition de périmètres d'études

Depuis de nombreuses années, la Commune d'ONDRES est soumise à une pression immobilière importante en raison de sa situation géographique et de l'attractivité de son bassin de vie.

Pour renforcer l'attractivité du territoire, pour protéger et mettre en valeur le milieu naturel, satisfaire les besoins des habitants en matière de logement, d'équipements publics, d'emploi et de mobilité, la définition d'une stratégie foncière est primordiale pour permettre un développement adapté de la Commune.

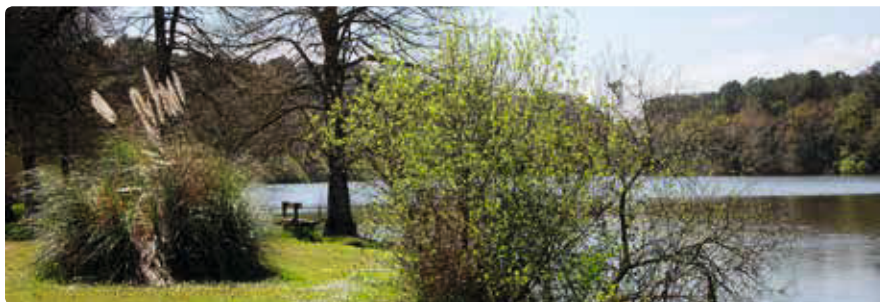
Madame le Maire propose une sélection de 4 secteurs qui paraissent importants pour engager cette première réflexion foncière.

Secteur 1 lieu-dit BERNICHOU : limiter l'étalement urbain et protéger les zones boisées

Il s'agit de définir le modèle d'extension de l'urbanisation en assurant une protection des milieux boisés afin d'éviter un étalement incohérent entraînant un gaspillage du foncier naturel et une imperméabilisation excessive des sols.

Secteur 2 lieu-dit LABRANERE : aménagement de l'entrée de ville

Création d'une entrée de ville en engageant une réflexion sur les bâtiments construits et la voirie existante. Cette entrée Nord de la Commune est abandonnée depuis de nombreuses années, il s'agit de définir les besoins en équipements publics liés notamment au volet mobilité (cheminement doux, transports collectifs, etc.)



Secteur 3 lieu-dit le TURC : protection des espaces naturels et mise en valeur du site

Ce projet porte sur la mise en protection et la mise en valeur d'un poumon vert de la Commune situé à proximité immédiate de l'étang du Turc avec une réalisation d'une voie d'accès sécurisée. Ces aménagements devront permettre l'accueil du public, avec notamment un volet pédestre et la découverte du milieu naturel.

Secteur 4 lieu-dit MAISONNABE : agrandissement de la plaine des sports et création d'une aire communale de stationnement

Réalisation de nouveaux équipements sportifs complémentaires aux installations existantes avec la réalisation d'une aire de stationnement non imperméable afin de permettre et sécuriser le stationnement lors des activités et en période estivale (parking-relais en lien avec la navette de la plage).

Chaque projet nécessitera une réflexion spécifique avec la mise en place d'un

groupe de travail destiné à définir les éléments indispensables à sa réalisation.

La conclusion de ces projets sera retranscrite dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration.

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 6 élus ne participant pas au vote (Frédérique ROMERO ; Jean-Michel MABILLET ; Alain CALIOT ; Mylène LARRIEU ; Christel EYHERAMOUNO et Delphine OUVRANS), Le Conseil Municipal

DÉCIDE d'instituer des « périmètres d'études » tels que définis préalablement. À l'intérieur de ces périmètres, toute demande d'autorisation pourra se voir opposer un sursis dont la durée de validité est de deux ans maximums,

DÉCIDE de mettre en œuvre une étude de stratégie foncière permettant à la Commune d'ONDRES d'adapter l'évolution urbaine et la préservation des milieux naturels,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires y afférents. ■

2 Débat d'orientation budgétaire 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2312-1,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (Art. 11),

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), notamment l'article 107, Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de

publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

La commission « finances » réunie en date du 1^{er} février 2022 a permis à M. Arla, Maire-Adjoint délégué aux finances et aux ressources humaines, de présenter les orientations budgétaires et les engagements financiers envisagés pour l'exercice 2022. Cette présentation a donné lieu à débat. Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 6 voix contre (Frédérique ROMERO ; Jean-

Michel MABILLET ; Alain CALIOT ; Mylène LARRIEU ; Christel EYHERAMOUNO et Delphine OUVRANS), Le Conseil Municipal,

ACTE de l'existence du rapport sur les orientations budgétaires 2022 et de la tenue du débat.

Les élus ont débattu autour des orientations budgétaires présentées par la majorité. Le budget 2022 a finalement été voté en Conseil Municipal le 17 mars dernier. ■



LA PLAGE D'ONDRES OBTIENT LA MARQUE QUALITÉ TOURISME

Afin de toujours mieux recevoir la clientèle et améliorer la qualité des prestations touristiques en France, l'État a créé la marque Qualité Tourisme™. Parce qu'elle s'adresse à toute la chaîne d'accueil touristique, Qualité Tourisme™ vous accompagne tout au long de votre séjour : hébergements, restauration, lieux de visite, activités sportives et de loisirs, offices de tourisme, etc.

La sécurité des plages et la qualité des eaux de baignade sont, de longue date, une priorité dans les Landes. C'est ainsi

naturellement que le conseil départemental de tourisme des Landes et le syndicat mixte de gestion des baignades landaises ont concentré dernièrement leurs efforts sur la qualité des conditions d'accueil des visiteurs en créant un référentiel Qualité Tourisme™ pour les plages landaises.

La plage d'Ondres fait partie des premières à participer. Pour obtenir la marque, il faut se démarquer sur plusieurs critères :

- l'accueil des visiteurs,
- l'information et la communication,
- le respect de l'environnement : pratiques, prévention et sensibilisation,

- la qualité et le suivi des eaux de baignade,
- l'état des équipements,
- la formation et l'organisation de l'équipe des nageurs sauveteurs,
- la valorisation de leurs savoir-faire,
- la prise en compte des avis des usagers.

Auditée l'été dernier, la plage ondraise a obtenu la marque Qualité Tourisme™, une reconnaissance de l'investissement des nageurs sauveteurs et de tous les acteurs locaux, qui font en sorte que tous soient bien accueillis et en sécurité à la plage d'Ondres. ■

ONDRAIS OU ONDRIEN ?

Entre les Landes et les Alpes, entre le 40 et le 04, existe une similitude : un territoire nommé Ondres ! C'est en séjournant de l'autre côté de la France pour marcher cet été que Christophe Debacq, habitant de notre commune, repère sur sa carte un lieu nommé Ondres. Curieux, il se rend sur place au détour d'une randonnée et nous livre sa découverte de retour dans les Landes. Petit village montagnard du Haut-Verdon, notre jumelle Ondres s'est vue désertée

au début du xx^e siècle, vraisemblablement à cause de la pauvreté et de l'aridité qui y régnaient. Mais cela n'a pas arrêté les quelques vacanciers férus du hameau qui l'ont remis en état, à partir de la fin des années 50. Et ils n'ont pas chômé ! Si les Ondriens ne disposent ni de l'eau courante, ni de l'électricité, le village semble très accueillant et compte une centaine d'âmes chaque été ! Un détour à prévoir dans le Sud-Est ? ■



POUR VOS DOCUMENTS D'IDENTITÉ, RDV À TARNOS

Le service état civil de la mairie d'Ondres ne traite pas les demandes de carte d'identité et de passeport. Pour faire les démarches, merci de vous adresser à une mairie habilitée : Tarnos, Bayonne ou bien Capbreton. En effet, peu importe où vous habitez, vous irez simplement chercher vos titres dans la mairie qui aura traité votre dossier. Pour faire la démarche à Tarnos, retrouvez tous les renseignements nécessaires, le déroulement des démarches et le service de prise de rendez-vous en ligne à l'adresse www.ville-tarnos.fr/pièces-d'identité. ■

IL FAIT BON VIVRE À ONDRES

Le 30 janvier dernier a été publié le palmarès 2022 des villes et villages français où il fait bon vivre. Ce palmarès classe les 34830 communes de métropole et est établi à partir de 187 critères, qui proviennent de l'Insee ou d'organismes publics officiels. Cette année, Ondres conserve sa place de 3^e commune des Landes de sa dimension (entre 5000 et 10000 habitants). Nul doute que les nombreuses arrivées et le développement du territoire augurent un bel avenir à la commune dans ce classement ! ■

CARTES ÉLECTORALES : ERRATUM

Avis aux électeurs nés entre le 1^{er} et 12 du mois, un bug informatique a converti votre date de naissance au format américain. Sur votre carte électorale, il est noté votre mois de naissance en premier, suivi du jour puis l'année. Ceux qui le souhaitent peuvent se rendre en mairie pour rectification. Dans tous les cas, cela ne vous empêche en rien de voter. ■

FIN DE SAISON POUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES

En cette fin d'année scolaire, quelques réunions publiques sont encore au programme pour vous informer et échanger sur les grands projets de la ville.

Le mardi 26 avril, dès 18h30, retrouvez les agents et élus en charge de la jeunesse et

de l'éducation, salle Capranie. Ils vous présenteront notamment les projets de second groupe scolaire et de nouvelle maison des jeunes/skate-park.

Le 23 mai, rendez-vous de nouveau salle Capranie dès 18h30 pour échanger autour

des mobilités : l'arrivée du réseau Txik Txak sur le territoire ondras sera au cœur de cette rencontre.

Enfin, le 13 juin, retrouvons-nous pour évoquer de nouveau le projet plan plage et ses avancées, dès 18h30 à la salle Capranie. ■

DU CÔTÉ DES SAGES : PLAN PLAGE ET PATRIMOINE

Au cours des derniers mois, les Sages se sont principalement préoccupés de deux dossiers majeurs concernant le plan plage et le patrimoine.

Pour le plan plage, les Sages ont étudié une première esquisse qui avait fait l'objet d'une présentation lors de la réunion publique du 6 décembre 2021.

Ils ont présenté leurs observations et recommandations aux élus et ils attendent de disposer d'informations complémentaires plus précises pour affiner leur contribution. En ce qui concerne les travaux dédiés au patrimoine de la commune, les Sages se sont consacrés, dans un premier temps, à recenser le patrimoine commu-

nal sous ses différents aspects : édifices, domaine naturel englobant les lacs, rivières, forêt, faune, arbres remarquables. Le fruit de leurs investigations sera présenté aux élus et, dans un second temps, les Sages confronteront le plan local d'urbanisme au patrimoine qui risquerait d'être affecté par les projets en cours. ■

ALLEZ À BAYONNE EN BUS À PARTIR DE CET ÉTÉ

Annoncée depuis l'adhésion d'Ondres au syndicat des mobilités Pays basque-Adour, l'arrivée de Txik Txak à Ondres sera effective le 4 juillet prochain ! Plus besoin de joindre l'arrêt Garròs par ses propres moyens avant de pouvoir emprunter le réseau, une ligne de bus sera accessible directement sur notre territoire.

Quelles informations pour l'heure ?

Encore en phase de finalisation, les détails vous seront communiqués avant l'été par les équipes du réseau Txik Txak, qui seront présentes à la réunion publique du 23 mai prochain.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, voici les éléments dont nous disposons : un



bus devrait relier la gare de Bayonne -où passent de nombreuses lignes- à la plage d'Ondres, en passant par Garròs -où joindre le Tram'Bus-, le cœur de ville ondras et le secteur plage. Une fréquence de circulation d'un bus toutes les 30 minutes a été annoncée.

Une ligne spécifique reliant Saint-Martin-de-Seignanx à notre plage permettra de renforcer l'offre et de proposer une fréquence de 20 mn (mairie-plage) durant les deux mois d'été.

Rendez-vous à la fin du printemps pour plus d'informations ! ■

RENTREE 2022 : INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2022 ont commencé, voici la marche à suivre.

1^{re} démarche : **après avoir pris rendez-vous**, venez en mairie annexe aux affaires scolaires avec :

- votre livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- un justificatif de l'autorité parentale (copie du jugement) en cas de séparation ou divorce,
- une autorisation écrite obligatoire du 2^e parent en cas de séparation ou divorce,

- une copie de la carte nationale d'identité du 2^e parent en cas de séparation ou divorce.

Du fait du contexte sanitaire et afin d'éviter de brasser trop de personnes dans le service en même temps, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous au 05 59 45 29 19 pour venir faire la première démarche en mairie annexe.

2^e démarche : lorsque vous viendrez en mairie annexe faire votre 1^{re} démarche, les modalités de validation de l'inscription auprès de la future école de votre enfant vous seront indiquées.

À noter :

Il est important pour tous les services municipaux de pouvoir anticiper l'arrivée des enfants pour la prochaine rentrée scolaire et ce, même si l'année en cours n'est pas terminée. Vous pouvez donc, d'ores et déjà, entamer votre démarche pour la rentrée prochaine. ■

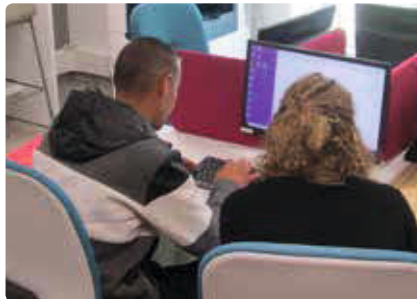
DES ATELIERS NUMÉRIQUES ITINÉRANTS !



Les outils numériques occupent une place de plus en plus prégnante dans nos vies et pour nos démarches administratives. Si parfois cela les simplifie, cela peut aussi devenir un véritable casse-tête. C'est la raison pour laquelle la Communauté de communes a ouvert un espace numérique solidaire au sein de ses locaux situés à Saint-Martin-de-Seignanx. Cet espace permet d'accueillir toutes les personnes qui désirent s'initier ou se perfectionner aux outils numériques : ordinateur, smartphone, tablette...

Plusieurs formats sont proposés pour répondre aux besoins de tous les publics : des parcours pour les débutants qui s'étalent sur plusieurs sessions de travail, des ateliers de groupe ponctuels pour découvrir ou approfondir un domaine ou encore des ateliers individuels à la demande.

« La semaine dernière, j'ai aidé Jean-Claude à se connecter à France Connect pour qu'il puisse réaliser ses démarches pour ses impôts tandis que l'autre jour j'accompagnais Mathieu sur la rédaction de son CV. » explique Sandrine, conseillère numérique. Cet espace s'adapte aux besoins de chacun. Une nouveauté supplémentaire cette année : des ateliers itinérants verront le jour sur le



territoire ! L'objectif ? Se rapprocher des habitants pour offrir un service de proximité. Une conseillère numérique viendra à votre rencontre à la ludo-bibliothèque d'Ondres pour vous accompagner dans vos usages du numérique. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous sur rendez-vous.

« Je suis très heureuse de commencer les déplacements dès le mois de mai et de rencontrer les habitants du territoire. » précise Nathalie, conseillère numérique.

Les ateliers auront lieu de 10h30 à 12h les :

- **Mercredi 11 mai :**
Navigation sur Internet
- **Mercredi 25 mai :** Faire des économies en utilisant Internet
- **Mercredi 9 juin :**
Utiliser son smartphone
- **Mercredi 22 juin :**
Les achats sur le net

Pour tout renseignement ou inscription, contactez la conseillère numérique au **0559566161** ou par courriel à **ens2@cc-seignanx.fr**. ■

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE POUR ARROSER SON JARDIN



Afin de réduire la consommation d'eau sur le territoire et encourager les particuliers et jardiniers à préserver cette ressource naturelle, la Communauté de communes du Seignanx a mis en place une aide de 50 euros par foyer pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie d'une capacité minimale de 300 litres. Chacun peut y prétendre, qu'il soit locataire ou propriétaire. Il convient de compléter et retourner le dossier de demande à télécharger sur le site internet de la Communauté de communes : www.cc-seignanx.fr. ■

PROMOUVOIR UN HABITAT DE QUALITÉ

Votre logement est ancien ? Vous avez besoin de le réhabiliter ? Vous êtes peut-être éligible aux aides du Seignanx ! La Communauté de communes propose des permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois dans ses locaux à Saint-Martin-de-Seignanx, sur rendez-vous. Pour être reçu, prenez contact avec SOLIHA Landes : 05 58 90 90 57 / urbanisme.landes@solihla.fr ■



FÊTER LE PRINTEMPS À VÉLO !

Depuis plusieurs semaines, la Communauté de communes mène des travaux pour créer une voie verte au niveau du chemin du Claous à Ondres. Cette voie douce s'inscrit dans la continuité de la piste cyclable réalisée au niveau de la RD 26, permettant désormais de rejoindre le bourg de Saint-Martin-de-Seignanx à vélo ! ■



CABINET DE SOINS NATAO : VOTRE BIOÉNERGÉTICIENNE, KINÉSIOLOGUE, SHIATSU-KI ET FORMATRICE

Chaouche dans l'âme depuis 1986, Nathalie, passionnée de bien-être, ajoute 2 cordes à son arc : la kinésiologie pour vous donner des soins toujours plus complets et des formations dans ses domaines de prédilection.



Praticienne attentionnée, elle vous accompagne en douceur pour libérer les vieux traumatismes, les croyances limitantes, les charges émotionnelles occasionnant des symptômes pour aller vers un mieux-être durable et plus vrai.

- La kinésiologie repère les blocages du corps et réinforme ses cellules pour revenir à un équilibre avec un système immunitaire reboosté.
- La bioénergie : par un bilan de vitalité, elle « met des mots sur les maux » et

trouve l'origine du problème générant les symptômes, répare et rebooste l'énergie du corps pour se sentir heureux et à sa place dans sa vie.

- Le shiatsu, acupression manuelle, agréable et libératrice sur le corps « habillé », draine, élimine les tensions physiques et toxines pour retrouver bien-être et vitalité - nouveauté : shiatsu en duo.

Ces disciplines s'adressent à tous, et à des tarifs préférentiels pour les jeunes.



Pour quels motifs consulter ?

Tous symptômes finissant par *-ite* (tendinites, périostite...), maladies chroniques, digestion, ulcère, sommeil, dépression, burn-out, immunodéficience (après COVID, vaccins ou effets indésirables), fibromyalgie, endométriose, migraines, séquelles après blessure, boulimie, anorexie, perte de poids, libido, stérilité, drainage lymphatique, alzheimer, perte de cheveux, accompagnement après graves maladies (cancer) pour ne plus récidiver, ou encore retrouver confiance et estime de soi ou son chemin de vie, se préparer et s'apaiser avant un examen ou entretien et tout autre objectif de vie plus personnel. Envie d'aller mieux ? N'hésitez plus.

Ateliers éveil du corps quelques samedis matin, en pleine nature de 10h30 à 12h au printemps. ■

Cabinet de soins NaTao :
bioénergie, kinésiologie, shiatsu

📍 560, rue Les Cases Dou Lac

🌐 nathalielbg.wixsite.com/bionergeticienne

📱 @Nathalie Shiatsu Lesburguères

DAVID VIDAL VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET IMMOBILIER

David arrive dans les Landes en 2018 afin de se rapprocher du Pays basque, qu'il affectionne particulièrement, en véritable supporter de l'Aviron Bayonnais. Il s'établit finalement à Ondres fin 2020 et y retrouve la proximité et l'ambiance de son village natal, situé près de Toulouse. C'est justement cette proximité et le contact humain que David cherche à travers sa reconversion, qui survient après 16 ans passés dans les bureaux de sociétés de transport, où il ne trouvait plus de sens dans son quotidien.

Depuis septembre, le jeune homme a rejoint le réseau iad France en tant que conseiller en immobilier. C'est sa marraine Caroline, autre membre du réseau, basée à Tarnos, et surtout son parcours, qui ont inspiré David et l'ont décidé à se lancer. Aujourd'hui, il est heureux de faire partie d'un réseau dynamique qui lui fournit tous les outils nécessaires pour travailler sereinement.

David reste indépendant dans son travail, cependant, il n'est jamais seul. En effet, il est entouré d'une équipe locale soudée et bien ancrée dans le Sud des Landes et le Pays Basque, qui repose sur le partage, la confiance, la loyauté, l'unité et le professionnalisme.

Il vous accompagne tout au long de votre projet immobilier, de l'avis de valeur du bien jusqu'à la signature de l'acte authentique chez le notaire, en passant par l'établissement des diagnostics techniques, du dossier juridique ou encore la valorisation de votre bien.

David est attaché aux projets de ses clients et affectionne particulièrement le fait que l'humain soit au cœur de son activité. Il a choisi d'être au plus près d'une clientèle locale à laquelle il offre son expertise, son réseau humain ainsi que les outils professionnels et la visibilité d'iad France, qui



diffuse largement les annonces sur les principaux portails Internet et les réseaux sociaux. ■

David Vidal, conseiller en immobilier

📍 Ondres

🌐 www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/david.vidal

📱 @David Vidal

📷 @davidvidal_iadfrance

FRED'O JARDINS, POUR L'ENTRETIEN DE VOS EXTÉRIEURS

Déjà originaire de la région, Frédéric s'installe à Ondres en 2013. Ce passionné de nature apprécie les sites préservés de la commune, qui reste proche de l'agglomération bayonnaise et de Hossegor, lui permettant d'aller surfer à l'envi. D'abord cuisiniste puis gestionnaire de patrimoine, Frédéric a laissé derrière lui le travail de bureau pour combler son besoin de plein air. C'est donc naturellement que ce ramasseur de champignons averti, diplômé en phytothérapie, se tourne vers un savoir-faire qu'il a construit tout au long de sa vie pour lancer, il y a un an, « Fred'O Jardins ».



Tonte, entretien et nettoyage des espaces verts, plantations, paillages mais aussi entretien des terrasses, murets, allées, etc.

sont autant de prestations que Frédéric accomplit au travers de son activité de multiservices extérieurs. Il intervient à l'année ou de façon ponctuelle. Si vous avez un besoin, n'hésitez pas à le contacter pour un devis gratuit. Privilégiant le bouche-à-oreille, Frédéric sera ravi d'œuvrer de façon locale. ■

Fred'O Jardins



www.ondres.fr/commerces/fredo-jardins



@Fred « O » Jardins

UN ATELIER CULINAIRE CHEZ VOUS AVEC ISABELLE



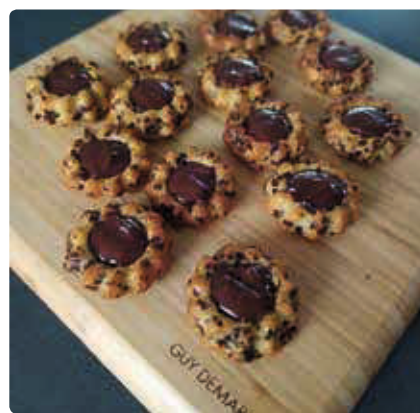
Isabelle et sa tribu sont arrivées dans la région suite à la mutation du père de famille ; c'est à Ondres qu'ils ont fait construire pour la tranquillité qui y règne.

Cette ancienne agente territoriale adore cuisiner et partager, et ce n'est pas pour déplaire à ses petits gourmands : Maëva, Victor et Ylonah. Elle aime les recettes

simples et rapides qui s'intègrent facilement dans une vie déjà bien remplie et estime qu'on peut faire simple et rapide, tout en faisant bon et joli !

En 2021, Isabelle a ainsi décidé de démarrer une activité de conseillère Guy Demarle, une marque de moules en silicone de qualité professionnelle pour laquelle elle a eu un véritable coup de cœur.

Amatrice de contact humain, Isabelle s'invite chez vous le temps d'un atelier cuisine entre amis. Elle vous présente ses produits au détour de deux ou trois recettes que vous aurez sélectionnées ensemble, libre à vous de vous laisser tenter ensuite. Et, bien sûr, il y a un petit bonus pour l'hôte de l'événement. Un moment de découverte et de convivialité ! ■



Isabelle, conseillère Guy Demarle



Groupe « J'irai Cuisiner Chez Vous Dans Le 40, 64 et en live Partout Ailleurs »

PATRICIA ET LE MAGNÉTISME, QUAND TOUT EST QUESTION D'ÉQUILIBRE

Patricia ne nous arrive pas de très loin puisqu'elle est originaire de Pau. Plus tard, elle élit domicile à Ondres pour se rapprocher de l'océan, auquel elle est très attachée. Elle affectionne également l'ambivalence de la commune, qui allie le calme des espaces naturels et le dynamisme de la population et des agglomérations voisines. Anciennement professionnelle de la relation clientèle, Patricia a eu un premier contact avec le métier de magnétiseur lors d'un détour de quelques années à Tarbes, pour les besoins de ses proches. Avec le temps, son parcours, et au fil des rencontres, le magnétisme s'est imposé à Patricia comme une vocation, une évidence. Le contact humain y est plus « vrai », Patricia se sent plus proche des autres dans son métier

et elle est heureuse de pouvoir les aider. Après une formation et plusieurs années d'expérience en tant que bénévole ou en collaboration avec d'autres magnétiseurs, Patricia s'est lancée en tant qu'indépendante, il y a près de 6 mois.

Pour quoi consulter ?

Le magnétisme curatif vise à rétablir une bonne circulation et un bon équilibre de l'énergie dans le corps de chacun. Le magnétiseur, par contact, rééquilibre l'ensemble des énergies d'une personne. Patricia utilise aussi l'acupression, thérapie manuelle qui consiste à stimuler des points précis d'acupuncture en y exerçant une simple pression et, ainsi, redonner de l'énergie vitale au sujet.



Patricia traite notamment les pathologies suivantes : stress, surmenage, état dépressif, allergies et problèmes de peau, mais aussi les douleurs articulaires et inflammatoires, etc. ■

Patricia Pégot, magnétiseuse



46, allée de la Hountine
Résidence La Hountine



@Patricia Pegot

MAJORITÉ MUNICIPALE

RIEN NE JUSTIFIE LA GUERRE !

À l'heure où se déroulent des événements graves en Ukraine, nous ne pouvons passer sous silence la tragédie humaine en cours aux portes de l'Europe. Vladimir Poutine, le président russe, a pris la lourde responsabilité d'ordonner l'invasion de l'Ukraine occasionnant des bombardements supposément ciblés, mais qui ont touché des quartiers d'habitation et causé des pertes civiles importantes. La vie de millions d'Ukrainiens s'en trouve bouleversée.

Cette décision peut provoquer un embrasement dramatique de la région et conduit les populations civiles de tout le pays à fuir

vers l'ouest, abandonnant en catastrophe leurs logements.

Les élus du groupe majoritaire redoutent les risques de généralisation du conflit et alertent l'ensemble des dirigeants des parties concernées à ne jouer en aucun cas la carte de l'escalade. Les armes doivent se taire immédiatement pour laisser place à une solution diplomatique plaçant au cœur l'aspiration des populations à vivre libres et en paix. Face à une guerre qui, une fois encore, se traduit par des morts et des destructions, nos pensées vont en premier lieu vers la population d'Ukraine, mais aussi toutes les populations impactées par cette guerre, notamment celles de Russie et des pays limitrophes de l'Ukraine.

Tous les peuples sans exception, déjà confrontés à une crise globale (climatique, sanitaire, sociale...) frappant d'abord les plus pauvres, les plus fragiles, n'ont rien à gagner d'une nouvelle guerre.

Les priorités pour les peuples et l'avenir de l'humanité se nomment : paix, préservation de l'environnement, justice sociale, réalisation des droits humains et désarmement. ■

E. Belin / P. Pasquier / N. Duru / J. Noble / C. Guéraud / F. Laharie / C. Vicente-Pauchon / S. Arla / F. Tramasset / S. Coelho / C. Rochefort / D. Camy / C. Vicente / M. Forte / C. Esplan / C. Duru / S. Ozturk / V. Pourrez / C. Burgard / JP. Labadie / V. Baudonne / S. Dylbaitys

MINORITÉS MUNICIPALES

GROUPE « VIVR'ONDRES »

UNE MAJORITÉ QUI S'ATTAQUE AU PORTE-MONNAIE DE SES ADMINISTRÉS !

À l'inverse de tout ce qu'elle a dénoncé, tant dans l'opposition sous le mandat précédent que pendant sa campagne électorale, M^{me} le maire va augmenter les impôts des Ondraises et Ondrais.

Pour mémoire l'audit financier tant attendu par la majorité avait finalement mis en évidence un excédent en fin de mandat d'un million d'euros qui devait permettre le financement de projets structurants pour la commune et une baisse de 6 % de la dette de la commune entre 2014 et 2019.

Mais la nouvelle majorité en a décidé autrement... En effet, elle a fait le choix d'étaler le remboursement de la dette sur 15 années supplémentaires, entraînant ainsi des frais de renégociation...

On nous affirmait alors que cet étalement de la dette serait la recette miracle pour donner à la majorité les moyens de réaliser les projets de leur mandat, et pourtant nous découvrons le lundi 7 mars en réunion publique (sans aucun débat ni même une information préalable aux élus) que la majorité communale décide d'augmenter la taxe foncière des Ondrais de 5 % pour financer ses investissements...

En résumé, on endette la commune pour 15 années supplémentaires, on paye 110 000 €

de frais d'étalement et malgré cela on augmente les impôts... mais ils ne sont plus à une contradiction près !

Et attention ce n'est pas fini, la majorité annonce qu'elle se réserve le droit de réévaluer si nécessaire ce taux, nous pouvons donc imaginer que cette augmentation ne sera pas la seule et unique du mandat ! Ce n'est donc sûrement pas la dernière fois que les Ondraises et Ondrais devront mettre la main au porte-monnaie.

Combien de temps encore nous devrions les croire ! ■

F. Romero / JM. Mabillet / A. Caliot / M. Larrieu / C. Eyheramouno / D. Ouvrins

GROUPE « ONDRES, COMMUNE CITOYENNE »

ÉRECTION PESTILENTIELLE

Texte rédigé début mars, chez vous sans doute juste après le premier tour.

On pourrait dire que le soutien de certains, aussi mou soit il, est devenu inexcusable : Malgré le rouleau compresseur médiatique, quelques minutes de recherche sur un seul des mots suivants : Niel, Benalla, Kohler, Alstom, Yemen, Mimi Marchand, suffisent à discréditer à vie le candidat sortant. Mais ce serait alimenter les divisions qui renvoient dos à dos ceux qui « choisissent » le cheval A plutôt que le cheval B, ceux qui refusent de choisir, puisque c'est bien une

course de petits chevaux qui nous est présentée (Gageons que la campagne n'aura traité en profondeur aucun des sujets pré-occupants de notre société). Si vous avez besoin de planter un clou, s'entre-déchirer pour savoir quel est le meilleur tourneur, ne vous donnera jamais un marteau.

À question mal posée, aucune solution ne peut être satisfaisante. Surtout qu'arbitres et candidats du jeu (médiats et politiques) restent enfermés dans la question. Qu'ils soient les principaux gagnants au statu quo étant sans rapport.

Comme l'excuse trentenaire au néolibéralisme, justifier du désastre parce qu'il serait le moins pire ne tient plus.

Pourquoi alors ne voit-on pas l'émergence d'une alternative soutenue par une majorité ? À cela, questionnons : comment les candidats en lice ont-ils passé le filtre : des parrainages, des partis politiques, des financements, des sondages, des médias pour comprendre que les choix proposés ne sont, pour la plupart, que des variantes dans un cadre prédéfini, pour les autres, des machines à perdre.

Ne pouvant même pas nous souhaiter bonne chance, le hasard n'ayant ici que peu de place. ■

Sébastien Robert



DOSSIER

LE BUDGET COMMUNAL

ÉDITORIAL : EN 2022, INVESTISSONS POUR L'AVENIR !

Le budget est un acte fondamental de la vie municipale. Il détermine, pour une année, l'ensemble des actions qui seront entreprises et reflète les ambitions et les projets décidés par le Conseil Municipal. Aussi, le budget 2022 à Ondres, à l'instar de l'action de l'équipe municipale, s'articule autour de deux grands axes.

La dynamisation de l'investissement constitue l'axe prioritaire de notre mandat. Cela se traduit par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants pour la commune : second groupe scolaire, nouvelle maison des jeunes, plan plage, etc. Ces projets d'avenir ont pour but de doter la ville d'équipements publics de qualité et répondant aux besoins actuels et futurs des Ondraises et des Ondrais. En parallèle de ces projets structurants et nécessaires pour notre commune, nous avons à cœur de réinvestir dans notre patrimoine et dans nos infrastructures, qui ont pu par le passé souffrir d'un déficit d'entretien.

La mise à niveau de nos routes, de nos réseaux et de nos bâtiments constitue le deuxième axe de l'action de notre majorité et mobilise une partie importante du budget.

Tous ces investissements nécessitent un apport financier conséquent. Auditée au sujet de l'étalement de sa dette et de l'état de ses finances, la municipalité a souhaité limiter l'augmentation de la taxe foncière préconisée par le prestataire : au lieu d'une hausse annuelle de 6 % pendant trois ans, les élus ont préféré réévaluer la dette chaque année en fonction des besoins réels. En 2022, la taxe foncière connaîtra une majoration de 5 %.

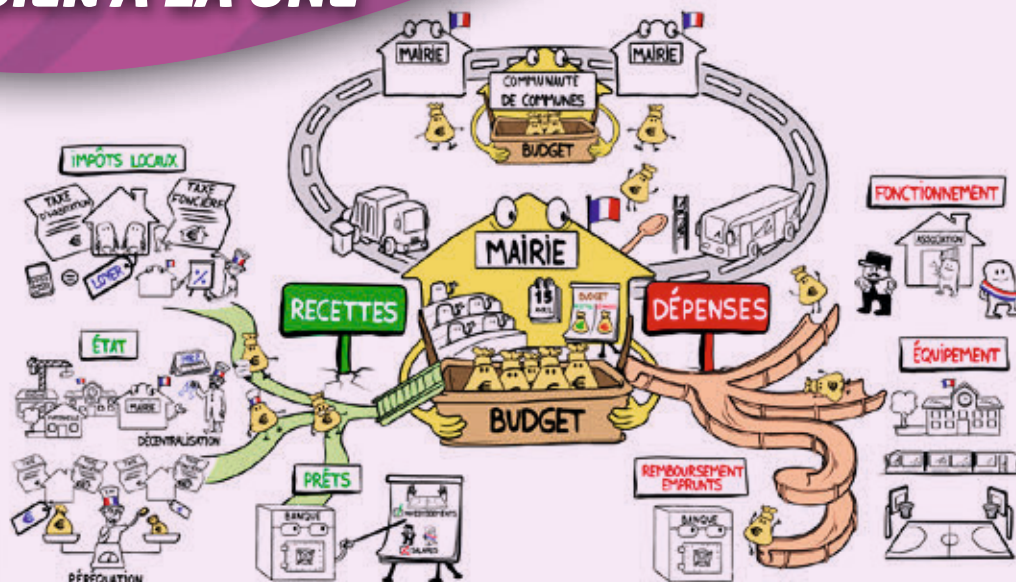
Nous avons à cœur de réaliser l'ensemble des projets d'investissement sur lesquels nous nous sommes engagés, et de maintenir un service public de qualité, sans mettre à mal les capacités financières de la Ville après ce mandat. Pour ce faire, nous prévoyons d'utiliser les capacités financières de la commune afin de les mettre au service des habitants, en maintenant nos efforts de gestion financière au quotidien et en utilisant prioritairement nos capacités d'endettement à moyen terme. Le recours au levier fiscal sera donc limité au strict nécessaire.

Les pages de ce dossier vous présenteront un état rapide des finances communales

sur l'exercice 2021, le détail du budget prévisionnel pour 2022, et notamment les projets qui animent nos investissements. ■



*Serge Arla, adjoint délégué
aux finances de la commune et
à la gestion des ressources humaines*



RÉTROSPECTIVE : LE BUDGET 2021

Le budget communal s'articule autour de deux axes : fonctionnement et investissement.

Le fonctionnement de la commune

Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes concernant la gestion courante de la collectivité.

Les recettes : 7 699 335,08 €

Les principales recettes



Les dépenses : 6 508 201,26 €

Les principales dépenses



L'investissement de la commune

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux, des acquisitions immobilières, mais également du remboursement des emprunts. Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions d'investissement, des dotations de l'État, du fonds de compensation de la TVA et des emprunts souscrits.

Les recettes : 3 667 453,42 €

Les principales recettes



Les dépenses : 3 079 811,40 €

Puisque c'est un poste important, voici, détaillées, les principales dépenses d'investissement de la commune, par opération :

Bâtiments

Salles d'activités modulaires école élémentaire	190 000 €
Création et équipement ligne de self	164 000 €
Mobilier, matériel informatique, logiciels...	31 000 €
Équipement écoles	29 200 €

Équipement bibliothèque	13 000 €
Maîtrise d'œuvre travaux ZAC Îlot 3	16 300 €

Équipements techniques

Achat tondeuse autoportée	27 345 €
Balayeuse voirie	18 500 €
Outils	1 500 €
Bétonnière	600 €
Débroussailluse	3 300 €

Acquisition de terrains	417 000 €
-------------------------	-----------

Voirie communale

Éclairage public	56 500 €
Travaux sur réseau pluvial	140 000 €
Signalisation, bordures, poubelles...	26 750 €

Tourisme

Plan plage	23 750 €
Cœur de quartier	11 000 €

Autres dépenses

Remboursement du capital des emprunts	381 400 €
Refinancement de la dette	1 420 000 €
Travaux en régie	78 150 €

À la clôture de l'exercice 2021, la section de fonctionnement enregistrait un excédent de 1 191 133,82 € – réinjecté dans le budget de 2022, à la fois en fonctionnement et en investissement, notamment pour rembourser la dette – et la section d'investissement, un excédent de 587 642,02 €, qui sera réinjecté dans les investissements 2022. ■



LES PROJETS QUI SE PRÉCISENT EN 2022

L'investissement pour la jeunesse

L'équipe municipale, soucieuse de tenir les promesses qu'elle a portées pendant sa campagne, a œuvré à l'avancement de projets structurants dont les chantiers pourront commencer en 2022 ; notamment concernant l'éducation et la jeunesse.

Ainsi, le second groupe scolaire, comprenant écoles élémentaire et maternelle, restauration et accueil périscolaire, sera situé sur le terrain Dous Maynadyes. Les travaux seront entamés courant 2022 pour une ouverture prévue en septembre 2024.

La maison des jeunes, quant à elle, doit s'installer sur la parcelle nommée « îlot 3 », localisée chemin de Tambourin, en face de la ludo-bibliothèque. Le chantier comprendra la construction du bâtiment et du skate park et l'aménagement des espaces verts. Le projet devrait également commencer à prendre forme en 2022 pour une livraison prévue pour l'été 2023.

Pour plus d'informations et pour poser des questions sur ces deux projets, nous vous invitons à assister à la réunion publique qui aura lieu mardi 26 avril à 18h30, salle Capranie.

Un engagement pour la préservation de notre environnement

Détaillé dans le dossier du dernier numéro d'Info Ondres (février 2022), le plan plage est également un projet phare du mandat. Il consiste à revoir tout l'aménagement aux abords de la plage afin de limiter l'impact humain au maximum tout en offrant un cadre agréable, sécurisé et attractif aux locaux et estivaliers. Il prend notamment en compte le recul du trait de côte en l'accompagnant au fil des années et comprend la renaturation de nombreux espaces. Axe majeur du plan plage, les mobilités douces seront aussi favorisées par l'aménagement de pistes cyclables sur le territoire.

Les réseaux et voirie, un axe important de l'investissement

Pour sécuriser les déplacements au sein de notre commune, qui accueillera bientôt le réseau de bus Txik Txak, de nombreux aménagements ont déjà été réalisés (voir dossier du magazine de décembre 2021) et d'autres sont prévus pour 2022. Le projet de réaménagement de l'avenue du 8 mai 1945 (RD26) a notamment été présenté lors de la réunion publique du 28 mars dernier.

	MAISON DES JEUNES • Coût prévisionnel : 1 200 000,00 € • Financements : > 680 000€ Etat-Région-Département-CAF...
	PISTE CYCLABLE • Coût prévisionnel : > 600 000,00 € • Financements : > Etat-Région-Département
	MISE EN CONFORMITE DES BATIMENTS • Coût prévisionnel : > 500 000,00 € • Financements : > Europe-Etat-Région-Département
	MAISON DE LA CHASSE • Coût prévisionnel : > 240 000,00 € • Financements : > Etat-Région
	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE • Coût prévisionnel : > 5 300 000,00 € • Financements : > 50% (Etat-Région-Département)
	AMENAGEMENT DE LA VOIRIE • Coût prévisionnel : > 2 850 000,00 € • Financements : > Etat-Région-Département-CCS
	PLAN PLAGE • Coût prévisionnel : > 2 200 000,00 € • Financements : > 900 000€ (Europe-Etat-Région-Département)
	TRAVAUX SUR RESEAU PLUVIAL • Coût prévisionnel : > 1 800 000,00 € • Financements : > Etat-Région-Département

Les dépenses
(arrondies)
par projet

La commune étant régulièrement touchée par les intempéries, comme en hiver 2020-2021, son réseau pluvial est une infrastructure essentielle. Aussi, des travaux pour améliorer son fonctionnement sont prévus.

D'autre part, en 2022, la mise aux normes de nombreux bâtiments communaux, notamment en termes d'accessibilité, et la construction de la maison de la chasse seront entamés. ■



LE BUDGET 2022 EN DÉTAIL

Dans un contexte contraint (crise sanitaire et fragilité des dotations de l'État), le budget 2022 a été élaboré en suivant des lignes directrices précises :

- Maintien d'un service public diversifié, de qualité et soutenu
- Anticipation des besoins de demain
- Amélioration de la qualité de vie
- Adaptation maximale des services proposés par la maison de la petite enfance, le centre de loisirs, l'accueil périscolaire et la maison des jeunes

- Solidarité et soutien aux plus fragiles
- Programmation culturelle riche et diversifiée
- Amorçage ou continuité de projets majeurs (voir page précédente)
- Recherche de subventionnement et d'accompagnement financier (Europe, État, Région, Département, Communauté de communes, etc.)
- Une augmentation de la fiscalité pilotée, mesurée et ajustée

Le budget primitif 2022 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

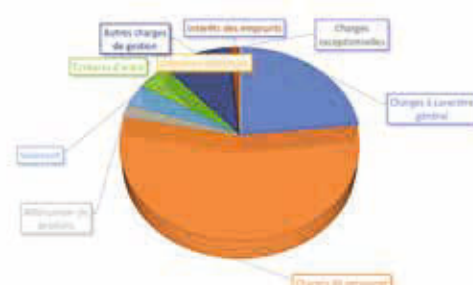
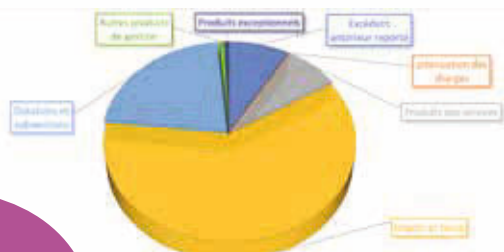


- 7 377 000,00 euros pour la section de fonctionnement
- 3 050 000,00 euros pour la section d'investissement

Fonctionnement 2022

LES RECETTES	
Excédent antérieur reporté : part du résultat de clôture 2021 affecté en fonctionnement 2022	620 000,00 €
Atténuation de charges : remboursement pour arrêts et accidents de travail	5 006,00 €
Produits des services : restauration et transport scolaires, accueil centre de loisir, crèche, emplacements marché, entrées spectacles, activités jeunesse, vente de bois	564 500,00 €
Impôts et taxes : impôts locaux, taxes sur l'électricité, taxe de séjour, taxe additionnelle	4 472 000,00 €
Dotations, subventions : dotation de solidarité rurale, dotation de péréquation, subvention CAF accueil petite enfance, subventions de fonctionnement	1 610 494,00 €
Autres produits de gestion : revenus du patrimoine (loyers Larendart, salle communale), délégation de service public (Campéole, camping communal)	59 000,00 €
Produits exceptionnels : recettes qui ne se rapportent pas à l'activité de la commune	46 000,00 €
TOTAL	7 377 000,00 €

LES DÉPENSES	
Charges à caractère général : eau, gaz, électricité, téléphonie, maintenance et entretien matériel, bâtiments, voirie, espaces verts...	1 715 820,00 €
Charges de personnel	4 050 000,00 €
Atténuation de produits : versement fonds de péréquation + compensation Seignanx	140 000,00 €
Dépenses imprévues	1 006,00 €
Virement à la section d'investissement = autofinancement	274 074,00 €
Transferts entre sections = écritures d'ordre	347 100,00 €
Autres charges de gestion : indemnités des élus, subventions aux associations et participations aux organismes de regroupement (SDIS, SYDEC, conservatoire des Landes, SMPBA, Géolandes, Nettoyage du littoral...)	749 500,00 €
Charges financières : remboursement des intérêts des emprunts	90 500,00 €
Charges exceptionnelles : annulation de titres sur exercices antérieurs	9 000,00 €
TOTAL	7 377 000,00 €

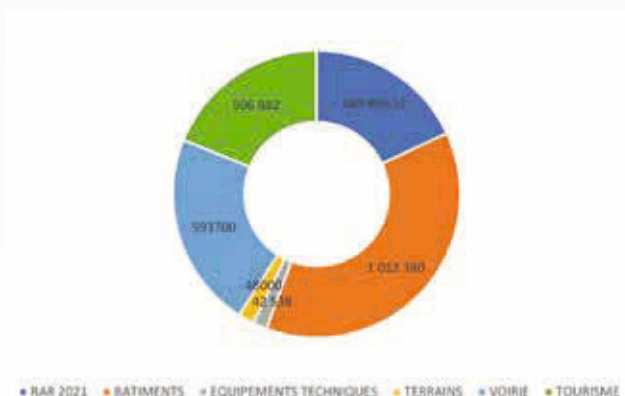
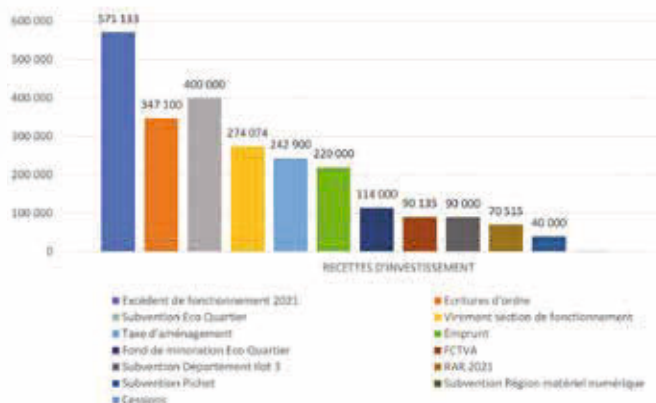




Investissement 2022

LES RECETTES	
RAR 2021 : recettes non encaissées en 2021 et reportées au budget 2022	70 515,50 €
Excédent exercices précédents : report du résultat de clôture 2021	587 642,02 €
Virement section de fonctionnement : autofinancement	274 074,00 €
Produit des cessions : recette sur vente de matériel	500,00 €
Transferts entre sections = écritures d'ordre	347 100,00 €
Dotations fonds divers :	
Fonds de compensation de la TVA	90 134,66 €
Taxe d'aménagement	242 900,00 €
Part du résultat de clôture de fonctionnement affectée en investissement	571 133,82 €
Subventions d'investissement :	
Région - matériel numérique	2 000,00 €
SATEL - écoquartier	400 000,00 €
Pichet - travaux RD810	40 000,00 €
Fonds de minoration écoquartier	114 000,00 €
Dotation d'équipement des territoires ruraux - îlot 3	90 000,00 €
Emprunt d'équilibre	220 000,00 €
TOTAL	3 050 000,00 €

LES DÉPENSES	
RAR 2021 : dépenses non encaissées en 2021 et reportées au budget 2022	484 849,51 €
Dépenses imprévues : équilibre la section	1 650,49 €
Bâtiments : licences, logiciels, mobilier, matériel de bureau et informatique, mise en conformité des bâtiments, nouveau groupe scolaire, maison des jeunes, maison de la chasse	1 012 380,00 €
Équipements techniques : véhicule de police, matériel espaces verts	42 538,00 €
Achats de terrains nus et voirie	48 000,00 €
Voirie communale : éclairage public, aménagement et sécurisation réseaux de voirie, installations de voirie, réseaux pluvial et assainissement	593 700,00 €
Tourisme : plan plage	506 882,00 €
Remboursement de la dette	360 000,00 €
TOTAL	3 050 000,00 €



LA MDJ AFFICHE COMPLET POUR LES VACANCES !

Comme à l'accoutumée, les jeunes Ondrais se sont inscrits nombreux et avec enthousiasme aux différentes activités proposées par le service jeunesse pendant les vacances d'hiver.



Si les animations leur ont permis de se divertir et de se dépenser – spectacle humoristique et de magie, concert, atelier danse, création musicale, squash, foot, « défis à gogo » avec les Labennais, activités culinaires, jeu de



piste, rallye photos, macramé, etc.), les ados ont aussi été sensibilisés avec des activités liées à la citoyenneté et à la découverte, qu'elle soit culturelle, créative ou sportive. Tout ce programme a fait suite à des réajustements, causés par une météo capricieuse durant la première semaine. Les jeunes ont également pu s'approprier leur structure en s'investissant dans la rénovation et le réaménagement du local : création d'un panneau de basket, rafraîchissement des murs et du bar par exemple. Les jeunes ont montré un bel esprit de groupe et une cohésion sans faille, en faisant preuve de beaucoup d'entraide : une belle réussite pour le service jeunesse. ■

EXPRESSIONS URBAINES : UN FRANC SUCCÈS

Pendant les vacances de février a également eu lieu l'atelier « Expression urbaines ». L'association tarnosienne La locomotive a réuni les services jeunesse d'Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx pour un projet conjoint et sous le signe de la bonne humeur. Les jeunes des deux communes se sont donc rencontrés et ont eu l'occasion de découvrir les deux territoires et leur patrimoine culturel et de travailler ensemble autour des musiques urbaines.

Accompagnés par des artistes, les participants ont pu découvrir et s'initier à la pratique musicale par le biais d'ateliers culturels et créatifs : écriture, enregistrement dans

un studio, réalisation d'un clip vidéo, travail scénique et performance live en première partie de Bolzed, le 26 février dernier.



Les jeunes, attentifs et motivés tout au long de la semaine du projet, ont participé activement à tous les ateliers proposés, une occasion de prendre confiance en eux et d'exprimer librement et sans jugement leurs ressentis et leurs idées. Une véritable thérapie pour certains, qui ont abordé des thèmes très personnels et profonds tandis que d'autres ont su questionner la société et les contradictions de leur génération avec lucidité.

Un grand merci à tous les participants : les jeunes d'abord, puis les intervenants des associations Effort 2 conscience et La locomotive, mais aussi les animateurs des deux communes. ■

INFO JEUNES : LE PASS CULTURE DÉSORMAIS ACCESSIBLE À PARTIR DE 15 ANS

Créé en mai 2021 pour permettre aux jeunes de 18 ans d'intensifier et de diversifier leurs pratiques culturelles, le pass Culture est à présent accessible dès l'âge de 15 ans, âge où les centres d'intérêt et l'autonomie s'affirment.

Depuis janvier 2022, le pass Culture est donc étendu dans le cadre de deux dispositifs complémentaires à tous les jeunes à partir de la classe de 4^e.

Un volet collectif est directement attribué aux établissements scolaires. Il apporte des moyens supplémentaires aux professeurs pour leur permettre de construire des projets d'éducation artistique et culturelle

pour tous les élèves scolarisés de la 4^e jusqu'à la terminale.

Un volet individuel permet aux jeunes de 15, 16 et 17 ans de disposer d'un crédit de 20 à 30 euros, qu'ils peuvent utiliser de façon autonome, comme il est déjà possible de le faire avec le pass 18 ans, qui s'élève à 300 euros. Pour t'inscrire sur le pass Culture, télécharge l'application dédiée en flashant le QR code ci-dessous. ■

Plus d'infos auprès de l'Info Jeunes d'Ondres :
06 65 69 49 88
infojeunes@ondres.fr



UN CONSEIL DES JEUNES QUI NE CHÔME PAS

Action « pièces jaunes »

À l'occasion de l'opération Pièces Jaunes 2022, les membres du conseil des jeunes ont fabriqué une tirelire, ensuite mise à disposition au sein du service jeunesse. Et c'est une fois bien remplie que la tirelire a été déposée au bureau de poste d'Ondres ! Une opération pour sensibiliser les jeunes et leur permettre d'être acteurs de la solidarité en récoltant des fonds pour améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés.



Faire des crêpes à la chandeleur, adoucit l'hiver de sa froideur

Le conseil des jeunes organise aussi régulièrement des événements à destination de la jeunesse ondraise. Le 2 février dernier a donc eu lieu un après-midi gourmand autour de la chandeleur. Les participants se sont retrouvés pour un moment convivial et ont pu s'initier à la réalisation d'une crêpe avec une vraie crêpière.



Sur les starting-blocks pour la chasse aux œufs

Toujours dans l'optique de proposer des temps forts à la population ondraise, le conseil des jeunes invite les familles d'Ondres à participer à un après-midi « pâques party » à l'école élémentaire, le mardi 19 avril. Au programme : chasse

aux œufs, ateliers fresque, création de masques, course à l'œuf, jeux d'adresse et chasse des lapins perdus. À la fin de l'après-midi un goûter sera proposé et les enfants repartiront avec une petite poche de chocolat.

Vous pouvez encore vous inscrire cette semaine (jusqu'au 14 avril, alors faites vite !) auprès du service jeunesse : espacejeunes@ondres.fr / 0665694988 / 0785005505 ■

FIFE 2022 : SENSIBILISER À TOUS LES ÂGES

Dans le cadre des échos du FIFE (Festival International du film de l'Éducation), l'association des CEMEA de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la ville d'Ondres, a proposé la diffusion de 3 courts-métrages aux élèves de CE2 et CM1 de l'école élémentaire, mardi 8 mars dernier. Les films projetés traitaient de thématiques qui touchent particulièrement les enfants : harcèlement, usage des smartphones, etc. Après la diffusion des films, les enfants, sollicités par les animateurs, ont participé activement à des débats ; des échanges riches et des interventions spontanées : « On est parfois accroc à nos téléphones. ».

Le mercredi suivant, ce sont les enfants de 5 et 6 ans du centre de loisirs qui ont profité à leur tour de l'intervention des CEMEA pour échanger sur le handicap et la dis-

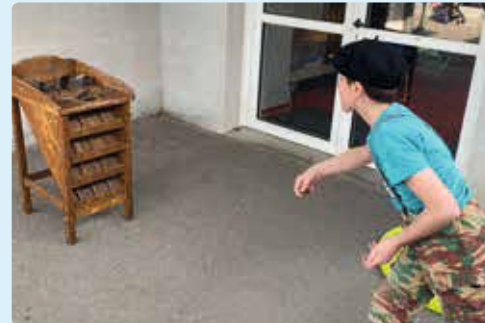


crimination. Le jeudi, la troisième journée s'est déroulée au collège Gisèle Halimi de Labenne pour proposer des ateliers « ciné-débat » autour de films sur les réseaux sociaux et le développement durable. Le rendez-vous des échos du FIFE à Ondres constitue un support pédagogique de qualité pour sensibiliser les enfants et les jeunes et les amener à réfléchir aux enjeux qui les touchent particulièrement. ■

EN IMAGES...

UN CARNAVAL FRÉQUENTÉ

Le 12 mars dernier, le centre de loisirs accueillait les enfants et leur famille pour un carnaval autour de la ferme et des animaux. ■



INITIATION AU VOLLEY

Dans le cadre des ateliers Spor'Ados, quelques collégiens ondras s'essaient à la pratique du volley-ball courant mars et avril. ■



LE CCAS FAIT SA TOURNÉE AU PRINTEMPS

Afin de renforcer sa mission de proximité et de lien social, le CCAS se déplace dans les différents quartiers d'Ondres. À cette occasion, vous pourrez rencontrer l'agent et les élus responsables du CCAS pour échanger et répondre à vos demandes. Bien entendu, les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent appeler le CCAS au 05 59 45 29 12 pour demander un rendez-vous à leur domicile. Si les quartiers centre-bourg et du lac ont été visités au début du mois, quelques rendez-vous restent à venir :

QUARTIER ROUTE DE BEYRES LA LAGUIBE : Mardi 12 avril

- 13h30-15h : au bout de la route de Beyres, en face du point tri
- 15h-16h30 : à l'étang de la Laguibe

QUARTIER NORTON, LES 3 FONTAINES : Jeudi 14 avril

- 13h30-15h : Les 3 Fontaines, sur l'espace vert entre les bâtiments B et C
- 15h-16h30 : chemin de Northon

QUARTIER BICHTA-EDER / LESBACHES :

Mardi 26 avril

- 13h30-15h : lotissement Bichta-Eder, sur le parking du restaurant scolaire
- 15h-16h30 : à l'entrée du lotissement Lesbaches

Jeudi 28 avril : 13h30-15h : au cimetière de l'avenue Jean Labastie

QUARTIER LARREUILLOT : Jeudi 28 avril

- 15h-16h30 : au niveau du lotissement de Larreuillot

QUARTIER DE LA PLAGE : Mardi 3 mai

- 13h30-15h : au niveau de la supérette Vival, route de la Plage
- 15h-16h30 : salle Dous Maynadyes, route de la Plage ■



DONNER À CEUX QUI N'ONT PAS NOTRE CHANCE

Les élus et services de la commune – notamment CCAS et centre de loisirs – s'associent pour organiser une collecte au profit des Restos du Cœur et sensibiliser la jeunesse aux solidarités. En effet, dans le climat actuel, les besoins sont grandissants, comme en témoigne le changement de fonctionnement de l'antenne des Restos de Tarnos, qui accueille à présent ses bénéficiaires toute l'année.

Aussi, le 4 mai prochain, André Cicchero, président des Restos du Cœur à Tarnos, viendra présenter l'action de l'association aux petits Ondrais.

Puis, du 4 au 11 mai, vous pourrez déposer vos dons au centre de loisirs, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, pendant les horaires de garderie.

Quelles denrées pour les dons ?

- Conserves de poisson, de légumes, de viande ou cuisinées, sauces
- Café, thé, sucre en morceaux, biscuits, gâteaux, conserves de fruits
- Compotes, riz au lait, crèmes dessert, gâteaux de semoule
- Gels douche, shampoing, mousse à raser, savonnettes, dentifrice, brosses à dents, rasoirs

À l'issue de la collecte, un groupe d'enfants apportera les dons récoltés au Restos du Cœur de Tarnos. Parce que, « en matière de solidarité, ce sont souvent les plus petits qui s'avèrent être les plus grands ! » ■

CHANGEMENT D'HORAIRES POUR LA NAVETTE SOLIDAIRE

Service lancé en avril 2021, la navette solidaire est une solution gratuite de transport intra-communal. Elle s'adresse aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite permanente

ou temporaire pour faire leurs courses ou se rendre à un rendez-vous.

À partir de ce mois d'avril, la navette solidaire de la ville d'Ondres vous accompagne :

SOLIDARITÉS / CCAS : MÉMO

Pour rappel, la commune met à disposition des administrés de nombreux services solidaires :

- **Plateforme solidaire :** une aide ponctuelle pour effectuer vos démarches en ligne
> sur RDV au 05 59 45 30 06 / contact@ondres.fr – pour des démarches d'ordre social, le CCAS peut également vous aider ponctuellement (cf. coordonnées à la fin du paragraphe)
- **Espace numérique solidaire du Seignanx** et programmes d'apprentissage du numérique : 05 59 56 61 61
ens@cc-seignanx.fr
- **Ateliers AGIR :** un cursus pour vous familiariser avec l'outil informatique
> Alain : 06 61 52 57 17
> Jacques : 06 61 52 57 17
- **Navette solidaire :** pour vos déplacements au sein de la commune
> informations au 05 59 45 29 12
- **Ma commune ma santé :** un accès à une complémentaire santé pour tous
> M. Lamoureux 06 32 08 26 88 / stephane.lamoureux@macommunemasante.com
- **Plan communal de sauvegarde :** vous vous sentez vulnérable et souhaitez un accompagnement en cas de sinistre ? > CCAS au 05 59 45 29 12 / ccas@ondres.fr
- **Permanence des assistantes sociales,** du lundi au vendredi 9h-10h > 05 59 64 34 86
- Et en cas de besoin, le **CCAS** vous prodigue écoute, information et accompagnement
> 05 59 45 29 12 / ccas@ondres.fr



L'AGENDA D'AVRIL À JUIN 2022

AVRIL

Dimanche 10 avril

Premier tour des élections présidentielles

8h – 18h // salle Capranie

Dimanche 24 avril

Second tour des élections présidentielles

8h – 18h // salle Capranie

Mardi 26 avril

Réunion publique éducation et jeunesse

18h30 // salle Capranie

Samedi 30 avril

L'entourloop en concert organisé par La locomotive

21h // salle Capranie



MAI

Du 4 au 11 mai

Collecte solidaire au profit des Restos du Cœur

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 - 8h30 et 17h - 18h30 // Centre de loisirs

Samedi 7 mai

Spectacle humour de FestiMai Michaël Hirsch « Je pionce donc je suis »

21h // salle Capranie



Vendredi 13 mai

Ben. en concert

20h30 // salle Capranie

Lundi 23 mai

Réunion publique mobilités

18h30 // salle Capranie

JUIN

Dimanche 5 juin

Chantier citoyen nettoyage de la plage Wings of the Ocean

14h // plage d'Ondres

Dimanche 12 juin

Premier tour des élections législatives

8h – 18h // salle Capranie

Lundi 13 juin

Réunion publique plan plage

18h30 // salle Capranie



Dimanche 19 juin

Second tour des élections législatives

8h – 18h // salle Capranie

Billetterie culture auprès de l'Office du Tourisme, sur place et en ligne : www.seignanx-tourisme.com, rubrique AGENDA

Au regard de la crise sanitaire en suspens, les manifestations de l'agenda se tiendront si les restrictions le permettent et selon les conditions en vigueur au moment de chaque événement.

BEN. CLÔTURE LA SAISON CULTURELLE LE 13 MAI

Il y a dix ans, paraissait le premier album de Ben L'Oncle Soul. Il révélait la soul attitude de ce chanteur hors-norme sorti de nulle part – ou, plus précisément, des Beaux-Arts de Tours.

Depuis, sa voix en or a transporté des centaines de salles de concerts en France et à travers le monde. Mais ne parlez plus d'Oncle Soul. Aujourd'hui, c'est Ben. tout court, et non plus le personnage qu'il s'était créé à ses débuts. « Après avoir tissé une relation très forte avec mon public, j'ai pensé qu'on pouvait enfin se tutoyer, passer à quelque chose de plus direct », explique-t-il. Ben, le diminutif de toujours. Simple, évident... et sans les échos nostalgiques d'un oncle, aussi soul soit-il !

Bonne nouvelle, ce changement n'est pas que patronymique, il est également sonore. Avec son dernier album, *Addicted to You*, Ben balaie les frontières entre R'n'B et hip-hop, tendance jazz, d'obédience pop, avec des échos soul par-ci, reggae par-là. Un disque qui reflète les grandes amours musicales de l'adolescence de Ben, de Method Man à Lauryn Hill en passant par le Wu Tang Clan, le jazz de Robert Glasper ainsi que le R'n'B des années 90 : Usher, TLC, Maxwell, Aaliyah... de quoi se régaler pour une dernière soirée à Capranie ! ■



FÉVRIER SOUS LE SIGNE DU RAP

Le 26 février dernier, les artistes se sont succédé sur la scène de la salle Capranie.

Expressions urbaines : des jeunes bouleversants

Au terme de leur semaine d'atelier « Expressions urbaines » – détaillée en page 18 –, les jeunes Ondrais et Saint-Martinois ont livré une performance live sur les planches de Capranie. En solo, en trio ou tous ensemble, ils nous ont proposé des textes saisissants, retraçant leurs drames personnels en guise d'exutoire ou bien soulignant les contradictions de leur génération. Une grande séquence émotion pour ouvrir le bal !



Place aux rappeurs du Sud-Ouest

Le duo Bolzed, engagé dans la promotion des artistes locaux, avait invité ses pairs en première partie. Après le Bordelais Kuroy Lenid, accompagné de son acolyte Savage Trunks, c'est le son du Bayonnais Arsher qui a retenti dans la salle de spectacle. Bolzed a ensuite investi la scène pour une ambiance et une occupation de l'espace scénique bien ficelées. Les deux camarades tarnosiens ont su transmettre leur énergie et leur bonne humeur débordantes. ■



QUE RESTE-T-IL DES « REGARDS DE FEMMES » ?

En mars se tenait la 13^e édition du rendez-vous ondras « Regards de femmes », manifestation annuelle de sensibilisation aux droits des femmes. Autour de ce thème, ont eu lieu plusieurs événements. Dans ce cadre, l'exposition photo de portraits « Femmes d'Ailleurs » qui se tenait à la ludo-bibliothèque a fait voyager les visiteurs aux quatre coins du monde.

Place à la prévention

Vendredi 11 mars, à l'occasion de cette manifestation, la salle Capranie vous proposait une soirée sur le thème des violences conjugales. La compagnie L'échappée belle nous a ainsi présenté une heure de lecture de texte en musique. Ces extraits du recueil *Rouge pute* retracent le vécu de femmes confrontées à la violence conjugale. Le public, emporté par l'émotion de l'interprétation des artistes, a pu ensuite échanger avec le CIDFF, la Ligue des droits de l'Homme et la Maison de protection des familles des Landes autour du processus de ce type de violences et des solutions pour y mettre fin.

Une soirée résolument swing

En clôture de la manifestation « Regards de femmes », le groupe des Swings cocottes nous a proposé un concert de swing de haut niveau. Humour, mise en scène, chorégraphies décalées et polyphonies

« swingantes » étaient au menu de cette soirée. À l'entrée du concert, le public a pu découvrir les œuvres de l'artiste JOZ, qui exposait pour la première fois à Capranie. Nous vous donnons rendez-vous en mars 2023 pour la 14^e édition et de nouveaux « Regards de femmes ». ■



COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Chasseur, Cueilleur, Parent,
de Michaelleen Doucleff

Les plus anciennes cultures du monde excellent dans l'art d'élever des enfants

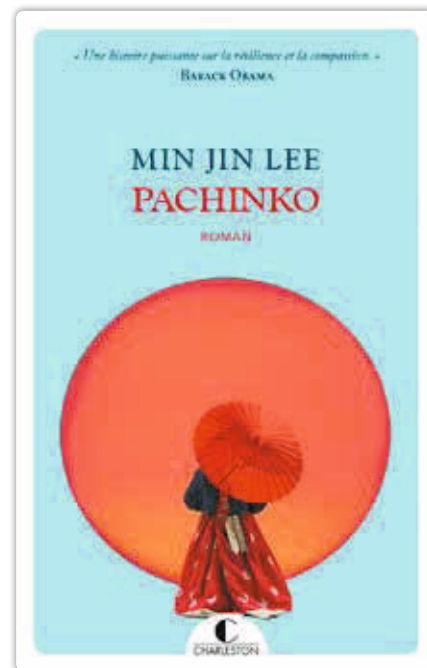


heureux et équilibrés. Que peuvent-elles nous enseigner ? Épuisée, gagnée par la dépression, Michaelleen ne sait plus comment gérer Rosy, sa fille de 3 ans. Crises de rage, demandes incessantes, pleurnicheries... Habitée aux reportages dans les coins reculés, elle décide d'aller vivre avec Rosy en immersion dans trois des plus vénérables communautés du monde : les Mayas, les Inuits et les Hadza.

Elle découvre des enfants responsables, autonomes, participant volontairement aux tâches ménagères. Une parentalité aux antipodes de celle qu'elle pratique, sans ces luttes de pouvoir qui jonchent son quotidien avec Rosy. Et si les Occidentaux avaient tout faux en termes d'éducation ? *Chasseur, Cueilleur, Parent* nous invite à repenser radicalement notre relation avec nos enfants.

Pachinko, de Min Jin Lee

Avec une justesse historique remarquable et une écriture précise et dépouillée, Min Jin Lee nous offre, à travers un siècle de relations nipponno-coréennes, un hymne intime



et poignant à tous les sacrifices que font les immigrés pour trouver leur place en pays étrangers. ■

UN PRINTEMPS NUMÉRIQUE À LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE

Des ateliers thématiques
avec le Seignaux



À partir du mois de mai, la ludo-bibliothèque et l'Espace Numérique Solidaire du Seignaux s'associent et vous proposent des ateliers pour vous accompagner dans vos usages quotidiens du numérique, vous sensibiliser aux enjeux du web et à la critique sur Internet et vous aider à gagner en autonomie dans vos démarches administratives en ligne. Les ateliers se tiendront 2 mercredis par mois, de 10h30 à 12h, retrouvez le détail en page 9 de ce magazine.

Un accompagnement
numérique ponctuel

La ville d'Ondres vous propose également un accompagnement au numérique gratuit et accessible à tous. Vous avez besoin de rédiger un courrier sur ordinateur ? Une démarche administrative en ligne vous pose des difficultés ? Vous ne savez pas utiliser un ordinateur ou Internet ? Vous souhaiteriez être accompagné sur le plan rédactionnel ?

Autant de requêtes auxquelles souhaite répondre ce service. Lors de votre rendez-vous, un « accompagnant » est à votre dis-

position pour vous aider. Ces permanences individuelles « accompagnement numérique » se tiennent au sein de la ludo-bibliothèque d'Ondres dans un espace privatif. ■

Mardis 5 et 19 avril de 10h à 12h
Samedi 30 avril de 14h à 16h
Mardis 3 et 17 mai de 10h à 12h
Samedi 28 mai de 14h à 16h
Mardis 7 et 21 juin de 10h à 12h

Sur prise de rendez-vous au
05 59 45 30 06 / contact@ondres.fr

VOUS PRENDREZ BIEN UN DERNIER VERS ?

Pour célébrer le Printemps des poètes, la ludo-bibliothèque s'est ornée de guirlandes de poèmes et de haïkus. Les lecteurs, enfants et adultes, ont été invités à piocher un poème à emporter. Les élèves de l'accueil périscolaire ont également participé à l'événement en rédigeant des contraventions de poèmes qui ont été glissées sous les essuie-glaces des voitures. ■



AAPPMA LES PESCADOUS DES LACS

L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Tarnos / Ondres et toute son équipe motivée et investie dans ce loisir qui nous rassemble au bord de l'eau, vous attendent avec impatience.

Nous serons présents pour vous aider à découvrir tout de ce monde halieutique en vous faisant partager notre expérience. De multiples concours et événements sont prévus et organisés tout au long de l'année 2022 pour le plaisir de tous.



Nous vous attendons avec grand plaisir et nombreux pour le concours de pêche qui se déroulera en septembre sur l'étang du Turc. ■

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Samedi 12 mars dernier s'est déroulé le carnaval du centre de loisirs. Après 2 ans d'interruption, quel bonheur de partager à nouveau ce moment de joie entre enfants, animateurs et parents ! Un grand bravo aux animateurs pour l'organisation et merci aux parents pour le goûter distribué aux enfants. ■

Anne Maillard, présidente APE-FCPE

LES BERGERS DU SEIGNANX SOUS L'ŒIL DE LA CAMÉRA

Fin février et pendant trois jours, 14 membres des Bergers du Seignanx d'Ondres ont eu la chance de tourner dans un court-métrage produit par Les Trois Brigands à Biscarosse. Le réalisateur Paul Garcia avait choisi nos échassiers après avoir auditionné plusieurs groupes pour participer à son court-métrage intitulé Léo Balnéaire et qui sera diffusé

sur France 3 dans quelque temps. Une avant-première sera prévue à Ondres dans quelques mois. Nous remercions nos échassiers Kélia, Lola, Léna, Léo, Julio, Marylou, Alaïa, Amaya, Noémie, Enya, Arthur, Mathis, Eloane et Camille pour leur performance, leur engagement et leur amour pour les échasses. ■



LES Z'ATTACHANTS SUR LES PLANCHES

C'est le 11 février dernier que la nouvelle association culturelle les Z'attachants a présenté un premier état de travail de ses ateliers de théâtre ados et adultes. Plus qu'un simple état de travail, il s'agissait bien

d'un véritable spectacle haut en couleur. Humour, poésie, danse et comédie ont ainsi emporté les nombreux spectateurs dans un tourbillon d'émotions. Cette première étape dans les ateliers menés toute l'année

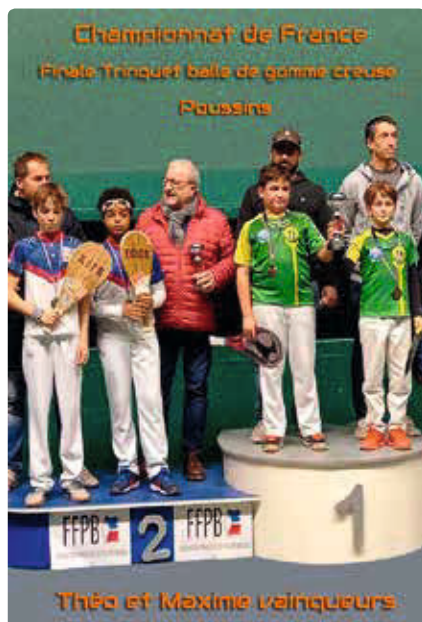
à la salle Capranie laisse présager d'un spectacle de qualité pour la fin du mois de juin. Un rendez-vous à ne surtout pas rater sur lequel nous reviendrons. ■



DU NEUF AU THÉÂTRE CHRYSLIDE

En 2021, le public ondras avait apprécié la pièce *Le retour aux fourches*. La troupe s'est remise au travail pour préparer un nouveau spectacle en restant dans le registre du théâtre burlesque. La première est prévue salle Capranie le vendredi 8 juillet à 20h30. ■

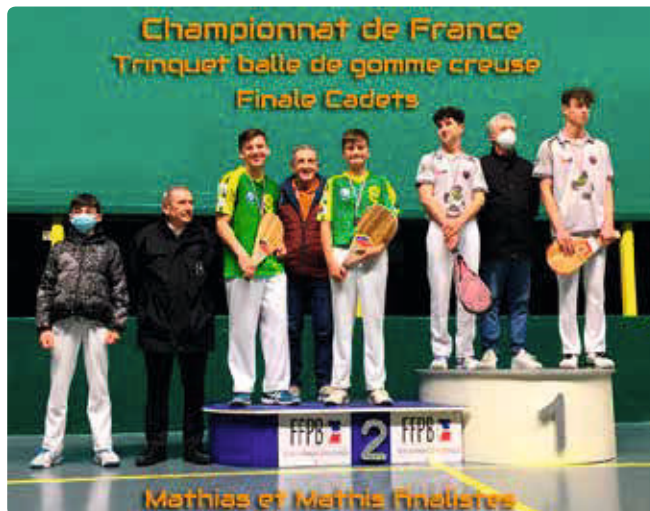
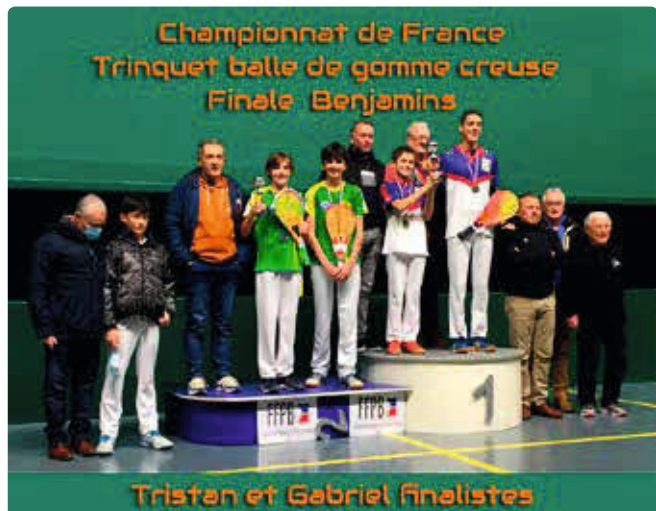
*Les 7 comédiens de haut en bas
et de gauche à droite : Didier, Maïté,
Alain, Annie, Annie, Martine, Lidia.*



LES ÉCHOS DE L'US LARRENDART

Début d'année en fanfare pour l'US Larrendart, car dans le cadre du Championnat de France Baline Trinquet 2x2 qui a eu lieu le 16 janvier à Oloron, nos 3 équipes engagées se sont toutes hissées en finale. Cerise sur le pastis, un titre de Champion est venu récompenser cette belle journée. Félicitations donc aux Champions Benjamins Théo Labadie / Maxime Moulins, et aux finalistes Minimes Tristan Etchebéhère / Gabriel Maindivide et Cadets Mathis Conjat / Mathias Etchebéhère.

Espérons que ces belles performances inspireront leurs autres copains du club car ce ne sont pas moins de 18 jeunes qui défendent les couleurs ondras lors des compétitions qui se déroulent actuellement. ■



LE BILLET DU FEPO

Au FEPO, après la traditionnelle sortie cidrière de février à Usurbil, l'actualité du moment est composée par la préparation du séjour en Catalogne en mai déjà évoqué, mais aussi par la mise sur pied d'une semaine en Italie prévue en septembre dans la région des Pouilles.

Les dossiers des courses landaises de l'été prochain sont déjà bien avancés puisque notre association sera, une nouvelle fois, partenaire de cet événement qui anime les lundis soir de l'été ondras.

Mais il existe aussi une autre actualité moins souriante à laquelle, fidèles aux valeurs qui ont toujours été celles du FEPO, nous ne pouvons pas rester insensibles. C'est ainsi que le Foyer participe à la collecte d'objets de première nécessité ou de vivres destinés à être acheminés vers l'Ukraine par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.

Encore une note triste ! Mais comment ne pas évoquer la disparition de Michel Darriet, personnage incontournable de la vie associative de notre ville. Il présidait Éclat, une association à laquelle adhèrent également de nombreux membres du Foyer, mais il était également le créateur, il y a plus de quarante ans, de la section cyclo du FEPO qui, à ce jour, est toujours en activité. Mais une page s'est tournée pour les cyclos, en particulier ceux qui ont vécu le début de l'aventure. ■

*A. R. Maubourquet
Vice-président du FEPO*

HOMMAGE À UN GRAND HOMME

Michel Darriet, bien connu par de nombreux Ondrais, vient de nous quitter le 1^{er} mars 2022. Il a été instituteur dans notre commune pendant 19 ans, « au service des enfants » comme il aimait le dire et a consacré une grande partie de son temps libre à la commune d'Ondres. « C'était l'époque où il semblait presque normal que "l'instit" s'investisse pleinement dans le village où il exerçait ».

Ainsi, très rapidement dès 1965, il créa le Comité des Fêtes qui organisa, grâce à la collaboration de jeunes bénévoles et l'aide d'anciens ondras, les trois jours de fêtes (courses de trottinettes, course cycliste, concours de pêche en mer et au lac de la Laguibe) et les animations de l'année avec la relance du jugement de San Pansar pour Carnaval, la Maïade, le jeu intervaches au mois d'août avec la commune de Labenne.

Passionné de rugby, « Maître », comme l'appelaient ses élèves, est toujours resté un grand supporter de l'Aviron Bayonnais, fidèle aux couleurs bleu et blanc. Spontanément accueilli par l'ASO (association sportive ondraise), il a fondé dans un premier temps, en 1969, l'école de rugby Boucau, Tarnos, Ondres, entraînant dans son aventure la majorité des élèves ondras.

Au sein de l'USEP et l'UFOLEP, il a motivé les filles et les adultes en lançant une jeune équipe de basket féminine et un groupe de cyclotouristes, des équipes de tennis de table... C'est en 1977 qu'il a lancé l'activité cyclo du FEPO, dont il est resté responsable pendant une dizaine d'années. Cette section du FEPO existe toujours aujourd'hui et représente un pan important de l'association.

Il a fait découvrir à ses élèves les activités de piscine, les premières classes de neige, la classe cyclo-camping et les voyages scolaires mais aussi la fête médiévale au château, qui suscita à la fois l'enthousiasme des enfants et des adultes.

Michel était un humaniste convaincu et s'impliquait totalement dans l'éducation populaire et le mouvement associatif, appliquant parfaitement mais toujours avec beaucoup de plaisir les idées qu'on lui avait inculquées à l'École Normale de Dax. Il était membre fondateur de l'Association culturelle ondraise, ÉCLAT, (équipe pour la culture locale et le tourisme rural) dont il a pris plus tard la présidence.

Si Michel a terminé sa carrière en tant que directeur à Saint-Vincent-de-Tyrosse puis à Tarnos, il est toujours resté très actif à Ondres.

Il a ainsi créé Les Cantayres et le chœur d'hommes Eskay. Saxophoniste et clarinettiste, il était aussi musicien, chansonnier et parolier, jouant au sein du groupe des Chaouches padères et du jazz-band avec sa petite-fille Mélanie.

Convaincu de l'importance de l'Histoire, il est resté fidèle aux traditions du village, développant les journées TER (tourisme en espace rural) et renouant avec les fêtes anciennes : la chandeleur, l'omelette de Pâques, la morue en pimpe le lundi des fêtes d'Ondres, le concert de la Sainte-



Cécile prolongé par un chaleureux buffet offert par ÉCLAT et les cochonnailles en fin d'année.

Natif de Bayonne, se réclamant à la fois basque et landais par ses origines familiales il a consacré sa vie au développement sportif et culturel des endroits où il a enseigné.

La ville d'Ondres adresse à sa famille ses plus sincères condoléances. ■



INFO CONSO DE LA CSF - LITIGES BANCAIRES : SAISIR UN MÉDIATEUR

En litige avec votre banquier

Vous avez le droit de recourir gratuitement à un médiateur en vue de résoudre le différend qui vous oppose à une banque traditionnelle ou digitale, un établissement de crédit, une société de financement, un établissement de monnaie électronique. Il est possible de le saisir pour la plupart des problèmes rencontrés concernant les produits et services : comptes, crédits, etc.

Quel médiateur saisir

Ses coordonnées figurent sur votre relevé de compte, le site de votre banque et l'an-

nuaire des médiateurs bancaires. Si possible, vérifiez en ligne que votre problème relève de sa compétence.

Quand et comment recourir au médiateur bancaire

Impossible de le solliciter directement. Contactez d'abord votre chargé de clientèle par écrit (courrier ou mail), puis la direction de votre agence et le service clients. Ensuite seulement, saisissez le médiateur compétent par courrier recommandé avec avis de réception ou via le formulaire en ligne. Récapitulez les faits, les démarches entreprises et joignez les justificatifs.



Un conseil : ne tardez pas, certains médiateurs ne traitent plus les demandes si plus d'un an s'est écoulé depuis la dernière réclamation écrite faite auprès de la banque.

La CSF est toujours à votre disposition pour tout complément d'information par téléphone au 05 59 45 25 92 ou lors de **nos permanences lundi de 16 à 19h, mercredi et vendredi de 9 à 12h, 2 place Richard Feuillet à Ondres.** ■

MODES DE GARDE À ONDRES

Jeunes ou futurs parents, vous cherchez à faire garder votre enfant à Ondres ? Retrouvez les différents modes de garde proposés sur le territoire sur ondres.fr, rubrique Au quotidien / Petite enfance. ■

CYBERSÉCURITÉ : RESTEZ VIGILANT

Ces derniers mois, plusieurs administrés nous ont signalé avoir reçu des mails frauduleux. Petit rappel des types de fraude et des comportements à adopter.

Phishing

Le phishing (ou hameçonnage) est une forme d'escroquerie sur Internet. Le fraudeur se fait passer pour un organisme officiel (banque, administration, impôts, sécurité sociale), en utilisant le logo et le nom de cet organisme. Le but étant de vous subtiliser des informations et de réaliser des opérations frauduleuses.

Certaines de ces situations doivent vous mettre en alerte :

- le message est rédigé dans un français approximatif parsemé de fautes d'orthographe ;

- dans le corps du mail, un lien est présent pour vous connecter directement à votre espace (aucun organisme officiel ne vous proposera ce type de lien) ;
- l'adresse e-mail de l'expéditeur est suspecte ;
- l'objet du message est pressant, présente un caractère d'urgence.

Les malwares (ou virus)

Un malware est un virus informatique qui, une fois installé sur votre poste de travail, votre tablette ou tout simplement votre smartphone, sera en mesure de traiter un certain nombre d'informations personnelles voire même de les modifier à votre insu.

Il est primordial de ne jamais télécharger une pièce jointe ou un fichier de provenance

inconnue, car c'est le vecteur d'infection principal par malware.

Certaines de ces situations doivent vous mettre en alerte :

- message suspicieux concernant une facture due, un paiement refusé, une commande perdue tous avec une pièce jointe ;
- des logiciels normalement payants, que l'on peut se procurer gratuitement (ceux-ci intégrant au passage les fameux virus) sur des sites non officiels ;
- toute réception de mail non désiré (spam) vantant une solution miracle ou un produit bradé (le message renvoyant souvent vers des sites présentant des malwares publicitaires). ■

LES BONS GESTES POUR ÉVITER DE SE FAIRE PIÉGER

- Sécurisez votre système d'information pour éviter les piratages informatiques (antivirus, chiffrement...) ;
- Prenez le temps pour effectuer les vérifications nécessaires ;
- Ne cédez jamais au caractère urgent des opérations ;
- Ne communiquez JAMAIS vos codes de connexion, vos mots de passe, vos codes à usage unique reçus par SMS...

- Ne cliquez JAMAIS sur un lien reçu par mail ou SMS vous invitant à vous connecter à votre espace bancaire ;
- Contactez votre interlocuteur sur un numéro que vous connaissez (n'appellez jamais sur le numéro indiqué dans les e-mails) afin de vous faire confirmer le bien-fondé de l'opération ainsi que les éléments transmis (RIB notamment) ;
- Soyez vigilants à l'égard des messages :

- invitant à cliquer sur des liens, ouvrir des pièces jointes ou télécharger des fichiers ;
- comportant des fautes d'orthographe, de syntaxe, des caractères étranges, des expressions peu courantes ou des signatures inhabituelles ;
- sans lien avec vos activités habituelles ou vos besoins.



Rénovation de la MDJ
Les jeunes ont donné
un coup de frais à leur
espace en février.
En page 18

Expressions urbaines
Atelier écriture en début
de semaine pour les
jeunes inscrits
En pages 18 et 22



Hiver 2022 à Ondres

Une jeunesse créative



Ateliers à la ludo-bibliothèque
Ci-contre, atelier poterie animé par les Ateliers
Nomad'Arts en février
Ci-dessus, rédaction de poèmes pour le Prin-
temps des poètes *En page 23*